



Ecole, collège, lycées d'enseignement général,  
technologique, professionnel et supérieur

# **DOSSIER de RENTRÉE 2021-2022**

**Rue de l'Oratoire - 50180 AGNEAUX**  
**Téléphone : 02.33.77.17.17**  
**Email : [secretariat.istlo@gmail.com](mailto:secretariat.istlo@gmail.com)**  
**Site : [www.institut-saint-lo.fr](http://www.institut-saint-lo.fr)**  
**Page facebook : [facebook.com/ISLAgneaux/](https://facebook.com/ISLAgneaux/)**



Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2020-2021 aura été à nouveau marquée par l'application d'un protocole sanitaire qui a fortement perturbé le fonctionnement de notre établissement et la scolarité de vos enfants.

Au-delà des contraintes imposées, cette crise sanitaire a renforcé dans les équipes une valeur fondamentale de notre projet : la dimension relationnelle est au cœur de la réussite éducative et scolaire des élèves.

Nous espérons que nous pourrons vivre plus sereinement la prochaine année scolaire 2021-2022. Vous pouvez compter sur le dévouement de toutes les équipes qui la préparent déjà depuis plusieurs semaines.

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription ou de réinscription un ensemble d'informations utiles pour préparer la rentrée 2021 dans les meilleures conditions. Il est accompagné d'un dossier « formulaires » (à nous retourner pour le 17 août après l'avoir complété) ; d'une fiche sanitaire de liaison et d'un contrat de scolarisation par enfant (à nous retourner complétés avec le dossier « formulaires »).

L'Institut a opté pour une large dématérialisation des documents administratifs qui seront consultables sur notre site internet ou qui vous seront transmis via le portail « Ecole Directe ».

A toutes et à tous, bonne année scolaire 2021-2022

Frankie DUFOUR  
Chef d'Etablissement

Christophe POUPON  
Chef d'Etablissement Coordinateur

La réussite scolaire des enfants, des jeunes est l'affaire de tous : des parents, des enseignants, du personnel éducatif, administratif...  
Notre établissement scolaire constitue une communauté éducative : chaque association qui la compose agit en relation avec les autres pour le bien-être des élèves et pour leur réussite.

L'association des parents d'élèves est un trait d'union entre vous et l'Institut.

Elle est là pour :

- promouvoir les valeurs éducatives auxquelles nous tenons et qui sont écrites dans le projet éducatif de l'établissement,
- créer une solidarité éducative entre nous,
- participer activement et coopérer à la vie de notre établissement.

Nous vous invitons à adhérer à l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre).

La cotisation APEL au titre de l'année 2021/2022 a été fixée à la somme de 19,50 € (13,50 € cotisation départementale, régionale et nationale et 6 € frais de fonctionnement APEL Institut).

Cette somme comprend :

- L'abonnement au journal "Famille et Education",
- La publication de guides pratiques pour permettre aux parents de mieux saisir les moments clés de la scolarité de leur enfant : "Mon enfant entre en C.P.", "Mon enfant entre en 6ème", " Cap vers le Lycée",
- Le financement des services départementaux, régionaux et nationaux avec qui nous sommes en relations.

Ces services comprennent :

- un accompagnement des jeunes et des familles pour les questions d'orientation : le S.I.F. (Service Information des Familles) assure une permanence à Caen le mercredi de 14 h à 17 h ou reçoit sur rendez-vous,
- une participation active avec les autres membres de la communauté éducative pour aider les jeunes en difficultés scolaires et accompagner les familles,
- une mise en place de formations pour permettre à chacun de développer ses talents.
- Le financement des services de l'APEL de l'établissement.

**Cette somme sera prélevée sur votre facture annuelle de l'année sauf opposition explicite de votre part signifiée par courrier adressé à la comptabilité.**

Nous souhaitons vivement que vous adhérez à l'APEL afin qu'elle puisse encore mieux se faire l'écho de tous les soucis, les difficultés que vous rencontrez, de toutes les questions qui sont les vôtres, de toutes les propositions ou suggestions que vous pourrez faire et aussi de toutes vos satisfactions. L'APEL est au service de la réussite de votre enfant, de tous les enfants.

Nathalie BLOUET  
Présidente de l'APEL

### **Equipe de vie scolaire :**

15 éducateurs de vie scolaire  
7 ASEM (Ecole)

Internat : Anne-Lise CLAYE-BOSCHER  
Collège : Pascal DESHAYES  
Lycées : Jean-Luc BRUNET  
Infirmierie : Aurélie JANNET

### **Equipe pastorale :**

Père Laurent PERREE (Ecole)  
Père Adrien ENAULT (Collège et Lycées)  
Francis BESNIER (Collège)  
Jean-Luc BRUNET (Lycées)

### **Equipe enseignante :**

120 enseignants

Documentaliste :  
Sœur Brigitte Marie

### **Equipe de direction :**

Chef d'établissement coordinateur : Christophe POUPON  
Chef d'établissement : Frankie DUFOUR  
Directrice adjointe des lycées : Anne-Laure MARTEL  
Directrice adjointe du collège : Aude THOMAS  
Directeur administratif : Florent LAMBARD

### **Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :**

Présidente : Nathalie BLOUET

### **Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique :**

Conseil d'Administration  
Président : Pascal SIMONNEAU

### **Equipes d'entretien, de restauration et administrative :**

36 salariés

Accueil : Emmanuel LEGRAND / Nadine BIDOT  
Comptabilité : Laurence LECLUZE  
Entretien : Thierry MONTAGNE  
Informatique : David ROBLOT  
Ressources Humaines : Nadège MOUROCQ  
Restauration : Bruno COVASSO (CONVIVIO)  
Secrétariat : Angélique QUESNE

## COMMENT NOUS JOINDRE ?

<b>ACCUEIL</b>	<b>M. LEGRAND ou Mme BIDOT</b> Téléphone : 02.33.77.17.17
----------------	--

	ECOLE	COLLEGE	LYCEES GENERAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR
<b>DEROULEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE</b> Absences, retards, devoirs surveillés, permanences, études, garderies, diverses activités...	<b>M. DUFOUR</b>  02.33.77.17.17	<b>M. DESHAYES</b>  02.33.77.17.12	<b>M. BRUNET</b>  02.33.77.17.13
<b>SUIVI DES ETUDES</b> Prendre rendez-vous auprès de	<b>M. DUFOUR</b>  02.33.77.17.17	<b>Mme THOMAS</b>  02.33.77.17.17	<b>Mme MARTEL</b>  02.33.77.17.17

	<b>Filles et Garçons</b> <b>Mme CLAYE-BOSCHER</b> 02.33.77.17.15 ou 06.87.80.41.03 ou <a href="mailto:internat.istlo@gmail.com">internat.istlo@gmail.com</a>
<b>VIE D'INTERNAT</b>	Lundi, mardi, jeudi : à partir de 17h Mercredi 12h30 - 17h00 et à partir de 18h30

<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<b>SECRETARIAT</b> <b>Mme QUESNE</b>  02.33.77.17.17	<b>QUESTIONS FINANCIERES OU D'ORDRE MATERIEL</b>	<b>COMPTABILITE</b> <b>Mme LECLUZE</b>  02.33.77.17.17
Relevé de notes, inscriptions, examens, certificats de scolarité, bourses		Frais de scolarité, Restauration...	

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL	SECRETARIAT	COMPTABILITE
Lundi au vendredi 7h30 à 18h30 mercredi 7h30 à 12h15 et 13h15 à 18h	Lundi au vendredi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h30 mercredi 8h à 12h	Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h

L'école maternelle et élémentaire a pour objectif de remplir sa mission d'annonce implicite et explicite de l'Évangile. Elle invite chacun, avec ses convictions, sa disponibilité, son dynamisme, à participer à son projet.

Le chef d'établissement coordonne toutes les activités pastorales de l'école. Il anime une équipe de parents bénévoles et de professeurs.

Le curé de la paroisse de Saint Lô, rencontre régulièrement les élèves de notre école. Il est présent plus particulièrement pour les diverses célébrations et leurs préparations (Toussaint, Noël, Pâques). Avec lui, nous portons le souci de l'initiation sacramentelle des enfants qui nous sont confiés : Baptême, Première Communion, sacrement de réconciliation.

### **Le catéchisme et la culture chrétienne :**

Dans le souci de respecter les convictions et le cheminement de chacun, nous proposons aux élèves, à partir du CE2, le choix entre :

- *La catéchèse* : c'est la possibilité pour votre enfant, d'approfondir sa foi et de poursuivre son parcours sacramentel.
- *La culture chrétienne uniquement* : le but de cet enseignement est de permettre à tous les enfants de connaître les fondements et les symboles chrétiens de notre culture occidentale.

Ces deux moments se déroulent chaque semaine pendant ¼ heure. Des catéchistes (bénévoles et enseignants), en lien avec le prêtre, initient nos jeunes à la vie de Jésus Christ.

Avant le CE2, les enfants des classes maternelles et élémentaires reçoivent un Eveil à la Foi afin de les aider à découvrir Dieu, à les éveiller à une présence qui nous habite, même si on ne la voit pas, et à leur apprendre comment on communique avec Dieu par des prières simples.

### **Accompagnement dans les Sacrements :**

- Sacrement du Baptême : le baptême peut se demander à tout âge. En lien avec la paroisse, les enfants de l'école peuvent, avec l'accord de leurs parents, choisir de préparer leur baptême pendant deux années environ. Des baptêmes d'enfants sont ainsi célébrés chaque année.
- Sacrement de la Première Communion : L'année est ponctuée par 4 samedis d'initiation (ou dimanche). La célébration de la Première Communion a lieu à la chapelle de l'Institut.
- Sacrement de Réconciliation : A l'occasion de la visite de l'Abbaye de Juaye Mondaye, les enfants qui préparent leur Première Communion peuvent recevoir le Sacrement du Pardon par les Frères de l'Abbaye.

**Les célébrations** : L'année scolaire est ponctuée de différentes célébrations auxquelles les enfants participent : Toussaint, Noël, Pâques.

**Des actions de Solidarité** : Durant le temps du Carême, nous essayons de sensibiliser les élèves à faire des efforts et à se tourner davantage vers les autres. Aussi, l'école soutient des actions humanitaires. Par exemple, depuis trois ans, tous ceux qui le souhaitent peuvent déjeuner à l'école et faire le bol de riz. Les bénéfices sont reversés à l'association « Anak-TNK ». Cette dernière soutient les enfants de Manille qui vivent dans les rues, dans des bidonvilles ou encore sur des immenses décharges. Par l'argent récolté lors de l'action « bol de riz », nous pouvons aider l'association Anak-TNK à apporter aux enfants un minimum vital en terme de nutrition et de soins et à les protéger de la violence...

*Notre établissement, en tant qu'établissement catholique d'enseignement propose une réponse aux questions de l'homme d'aujourd'hui par le biais de la catéchèse et de la culture religieuse. Respectueux de toutes les différences, nous attendons pour le moins en retour que jeunes et adultes respectent cette proposition explicite et spécifique.*

### - **Se former**

- En Sixième et Cinquième : une heure hebdomadaire de catéchèse ou de culture chrétienne
- En Quatrième et Troisième : une heure de culture chrétienne tous les quinze jours
- En lycée, des interventions sur différents thèmes : Bible, Histoire de l'Église, Sacrements, la Souffrance, Foi et Raison, Bioéthique, les religions monothéistes, ...
- Au lycée : les soirées de la foi (6 rencontres : groupe 'Youcat' – Catéchisme de l'Église Catholique pour les jeunes)

### - **Rencontrer, s'ouvrir à l'autre**

- En Quatrième : aumônerie (un midi tous les quinze jours)
- Temps forts organisés par l'Enseignement catholique de la Manche (Cinquième, Quatrième et Troisième)
- Marche Pascale pour les confirmands et les lycéens du diocèse autour de l'évêque : samedi 5 mars 2022
- En Seconde : des temps forts sous forme d'ateliers au choix : Bible et vie chrétienne, le christianisme à travers l'art, ma vie : quels choix ?, Charité et solidarité, ...

### - **Célébrer, vivre les sacrements**

- Des temps de célébrations à la chapelle, par niveau, à la rentrée, avant Noël et avant Pâques.
- Messe hebdomadaire : chaque jeudi à 18h00 à la chapelle
- Adoration un midi par semaine pendant le Carême
- Sacrement du pardon (pendant l'Avent et le Carême)
- Possibilité de se préparer à différentes étapes de la vie chrétienne :
  - Baptême (compter deux années)
  - Première communion
  - Profession de foi (en Sixième voire Cinquième). Retraite préparatoire, dimanches d'initiation en lien avec la paroisse. Célébrations : 11 et 12 juin 2022, en la chapelle de l'établissement
  - Confirmation : samedi 2 juillet 2022 en l'église Notre Dame de St-Lô

### - **Partager, vivre la solidarité**

- En Sixième et Cinquième : Opération Bougies de la solidarité, en lien avec le Secours Catholique de la Manche (pendant l'Avent)
- Au collège : Opération « Bonnets de Noël » au profit d'ANAK-TNK\* (pendant l'Avent)
- Au lycée : Opération « Paquets cadeaux » au profit d'ANAK-TNK\* (pendant l'Avent)
- Opération « Bol de riz » au profit de l'association ANAK-TNK\* (pendant le Carême)  
\*ANAK-TNK : association qui vient en aide aux enfants des rues de Manille. [www.anak-tnk.org](http://www.anak-tnk.org)



- **Projet éducatif**

Le projet éducatif est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIK>  
Il est également consultable en dernier page de ce dossier.  
En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à le respecter.

- **Chartes de vie**

Les chartes de vie école, collège, lycées et internat sont consultables sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIW>  
En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à les respecter.

- **Charte réseau informatique et internet**

La charte réseau informatique et internet est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQJ1>  
En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à la respecter.

- **Association sportive : ASIA**

Les inscriptions dans toutes les disciplines sont annuelles et deviennent définitives pour l'année 2021-2022 à partir du 31.10.2021.  
Le tarif annuel de la licence est de 22 €.  
L'inscription dans chacune des disciplines, sports collectifs, athlétisme et cross se fera auprès du professeur d'E.P.S..  
Lorsque la compétition atteint le niveau national, il est demandé une participation aux frais (engagement, hébergement, transport).  
Lorsqu'un élève demi-pensionnaire prend son repas le mercredi midi, celui-ci sera facturé en sus du forfait.

- **Casiers**

Pour les élèves du secondaire, il est possible de louer un casier. Le tarif de location annuelle est fixé pour l'année scolaire 2021/2022 à 25 euros par casier (seront portés sur la facture annuelle. Ne pas faire de chèque). Une caution de 10 euros est aussi demandée. Elle est rendue lors de la remise des clés en fin d'année.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez effectuer une demande de réservation de casier avant le 27 août 2021 par le biais d'un lien Google Forms :

- pour les lycées : <https://forms.gle/HkVJ5bdw22RVkGJW9>
- pour le collège : <https://forms.gle/4L283H58Cs5Btw56A>

- **Ecole Directe** <https://www.ecoledirecte.com>

- **Nouvelles familles** : les codes d'accès « parents » vous seront communiqués par mail fin août, les codes « élèves » (collège et lycées) seront communiqués à votre enfant en début d'année scolaire.
- **Familles déjà présentes dans l'établissement** : les codes de l'année précédente sont conservés aussi bien pour les parents que pour les enfants.

- **Elèves boursiers**

Les élèves nouveaux, boursiers en 2020-2021, sont priés de s'assurer auprès de leur établissement d'origine que le nécessaire a été fait pour le transfert de leur bourse.

Les nouveaux élèves de 2nde doivent donner une copie de leur notification de bourses au secrétariat de l'Institut.

- **Fournitures scolaires**

A l'école, une grande partie des fournitures est prise en charge par l'établissement et est distribuée aux enfants en début d'année (cahiers, classeurs). Reste à la charge des familles quelques fournitures détaillées dans un tableau consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/fZni>

Au collège et en 3<sup>ème</sup> prépa métiers, la liste des fournitures est consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/fZnh>

Aux lycées, aucune fourniture scolaire n'est imposée. Lors de leurs premiers cours les professeurs indiqueront aux élèves le matériel dont ils devront disposer ou qu'ils conseillent.

- **Manuels scolaires**

Pour les lycéens et les étudiants, l'établissement a un partenariat avec l'ARBS (flyer joint) pour proposer aux familles la mise à disposition des manuels scolaires dans les meilleures conditions. L'inscription se fait exclusivement en ligne : [www.arbs.com](http://www.arbs.com)

La distribution des manuels sera réalisée dans les premiers jours de la rentrée sur temps scolaire.

Pour ceux n'ayant pas opté pour l'ARBS, s'adresser à l'accueil de l'établissement pour connaître la liste des manuels.

La région Normandie propose par l'intermédiaire d'Atouts Normandie des aides et des avantages pour étudier. En vous inscrivant sur le site [atouts.normandie.fr/](http://atouts.normandie.fr/), vous pourrez bénéficier d'une aide pour l'acquisition des manuels scolaires.

Pour les collégiens et troisième prépa métiers du lycée professionnel, les manuels seront distribués le jour de la rentrée par le professeur principal.

- **Restauration scolaire**

Une carte d'accès sera distribuée à la rentrée aux élèves du secondaire. En cas de perte de celle-ci, une nouvelle carte sera fabriquée et facturée 5 € à l'élève.

Les élèves de l'école n'auront pas de carte, l'enregistrement de leur passage au restaurant se fera le matin, en classe, au moment de l'appel par le professeur.

- **Transport**

Les transports scolaires sont gérés par la région. L'inscription se fait en ligne sur le site [transports.normandie.fr](http://transports.normandie.fr) Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet.

## DATES A RETENIR

<b>16 septembre</b>	<i>Journée d'intégration des 2ndes LGTP</i>
<b>30 sept. et 1<sup>er</sup> oct.</b>	<i>Séjour d'intégration des 6èmes à St Martin de Bréhal</i>
<b>octobre</b>	<i>Assemblée générale APEL</i>
<b>20 novembre</b>	<i>Loto Ecole</i>
<b>20 novembre</b>	<i>Cérémonie remise du DNB, du BAC et du BTS – 14h30</i>
<b>8 décembre</b>	<i>Fête patronale (Eglise Notre Dame de Saint-Lô)</i>
<b>27 et 28 janvier</b>	<i>Brevet blanc collège</i>
<b>28 janvier</b>	<i>PORTES OUVERTES – BTS - 17h – 20h</i>
<b>31 janv. au 4 fév.</b>	<i>Stage 3<sup>ème</sup></i>
<b>11 mars</b>	<i>PORTES OUVERTES 17h30 – 20h</i>
<b>12 mars</b>	<i>PORTES OUVERTES 9h30 – 12h</i>
<b>31 mars et 1<sup>er</sup> avril</b>	<i>Brevet blanc 3ème Prépa métiers</i>
<b>12 et 13 mai</b>	<i>Retraite de profession de Foi des sixièmes à St Martin de Bréhal</i>
<b>11 et 12 juin</b>	<i>Profession de foi</i>
<b>19 juin</b>	<i>Première des Communions</i>
<b>2 juillet</b>	<i>Confirmation</i>

## REUNIONS D'INFORMATIONS DE RENTREE (pour les parents)

<b>3 septembre</b>	<i>17h – 18h Nouvelles familles</i>
<b>3 septembre</b>	<i>18h Parents 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, 2<sup>nde</sup> générale et 2<sup>nde</sup> Pro MS et MRC</i>
<b>10 septembre</b>	<i>18h Parents 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup></i>
<b>17 septembre</b>	<i>18h Parents 1<sup>ères</sup> et Terminales LGTP</i>

## CONDITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTS

### CONDITIONS FINANCIERES

L'Etat, en principe, devrait pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'établissement selon les clauses du contrat d'association. Néanmoins, il ne couvre pas toutes les charges et nous devons demander aux familles une participation financière dite **contribution familiale** (pour couvrir les charges d'entretien des bâtiments et de mise en sécurité et ceux afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte). S'y ajoutent éventuellement, les frais de pension ou demi-pension.

L'Institut, soucieux d'être ouvert à toutes les familles qui le souhaitent, établit une péréquation familiale uniquement (1) sur la contribution familiale en fonction du nombre d'enfants et des ressources. Lorsque les familles en situation financière difficile souhaitent faire une demande de réduction, celle-ci est accueillie avec bienveillance et étudiée par les Chefs d'établissement. La demande est à faire auprès de Mme LECLUZE (Service comptabilité).

(1) Sauf en B.T.S et en Bac Pro Métiers de la Sécurité, une grille de péréquation (sur la contribution familiale) prend en compte les ressources des familles et les charges pesant sur celles qui mettent plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.

Nous remercions ceux qui peuvent verser une participation volontaire dans un esprit de solidarité.

**Les tarifs (contribution familiale, hébergement, restauration, cotisation sportive UGSEL obligatoire) sont établis pour l'année scolaire et sont appelés en septembre.**

Des appels financiers peuvent avoir lieu en cours d'année pour :

- les échanges et les sorties pédagogiques
- les activités culturelles et artistiques
- la licence sportive ASIA individuelle facultative
- les œuvres intégrales étudiées (par ex. en français)
- le manuel et le fichier de catéchèse

Informations complémentaires :

- **Restauration : les absences pour stages, examens et journées pédagogiques sont prises en compte dans le tarif annuel et ne peuvent donner lieu à réduction.** Les absences non prévues et justifiées (maladies, accidents...) donnent lieu à remboursement qu'à partir de quinze jours d'absence consécutifs. Les tarifs de restauration tiennent compte, également, des dates de sortie théorique de fin d'année.
- Tout changement de régime doit être demandé **avant chaque période de vacances scolaires**. Toute période entamée est due.
- **A compter de la rentrée 2021, un forfait annuel de 150 € est établi pour les pensionnaires arrivant le dimanche soir.**
- Notre système informatique permet aux familles qui le souhaitent, un étalement mensuel des règlements par prélèvement automatique (**service gratuit**)
- Le retour du dossier « formulaires » pour le 17 Août est une des conditions pour ne pas avoir d'office l'application de la part de péréquation la moins favorable.
- Les règlements se font :
  - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "INSTITUT SAINT-LO"
  - par espèces exclusivement à la Comptabilité de l'INSTITUT
  - par prélèvement (se reporter au dossier « formulaires »).
- La facture sera disponible au téléchargement (format pdf) sur le site « Ecole directe » à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Si vous souhaitez une version papier de celle-ci merci de contacter le service comptabilité.

## GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2021/2022 (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant	Maternelle	Primaire	Collège		L.G.T. 2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> Terminale	3 <sup>e</sup> Prépa Métiers	L.P.					S.T.S	
			6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>			Bac prof Commerce 2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> /Term	Bac prof Métiers de la Sécurité			S.T.S		
								2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Term Police Gendarmerie			Term Sapeur- Pompier
SCOLARITE	Base pour calcul	25,60 €	25,60 €	54,10 €	66,20 €	66,20 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	85 €
	Maxi (selon péréquat°)	33,60 €	33,60 €	62,10 €	80,90 €	80,90 €	58,00 €	58,00 €					
	Coût spécificité formation								28,00 €	41,70 €		120,00 €	

Pour le calcul de la péréquation appeler le service comptabilité ou consulter notre site internet

**GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2021/2022**  
(montant indiqué multiplié par 10)  
**RESTAURATION**

	Classe de votre enfant	RESTAURATION de ½ pension : 4 repas	RESTAURATION de pension	Date théorique de départ en fin d'année (après les cours) (*)
<b>ECOLE</b>	Maternelle	53,60 €		mardi 5 juillet 2022
	Primaire	70,90 €		mardi 5 juillet 2022
<b>COLLEGE</b>	6 <sup>ème</sup>	78,30 €	157,50 €	jeudi 23 juin 2022
	5 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup>	77,70 €	156,40 €	jeudi 23 juin 2022
	3 <sup>ème</sup>	74,70 €	149,50 €	mardi 21 juin 2022
<b>LYCEE GENERAL</b>	2 <sup>nde</sup>	74,10 €	148,90 €	vendredi 10 juin 2022
	1 <sup>ère</sup>	72,90 €	146,30 €	mercredi 8 juin 2022
	Term	72,90 €	145,70 €	mercredi 8 juin 2022
<b>LYCEE TECHNOLOGIQUE</b>	1 <sup>ère</sup>	72,90 €	146,30 €	mercredi 8 juin 2022
	Term	72,90 €	145,70 €	mercredi 8 juin 2022
<b>LYCEE PROFESSIONNEL</b>	3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	70,50 €	138,80 €	mardi 21 juin 2022
	2 <sup>nde</sup> Pro MS et COM	66,90 €	134,50 €	vendredi 10 juin 2022
	1 <sup>ère</sup> Pro MS	54,40 €	109,80 €	vendredi 10 juin 2022
	1 <sup>ère</sup> Pro COM	62,10 €	125,40 €	vendredi 10 juin 2022
	Term Pro MS	53,80 €	107,10 €	mercredi 8 juin 2022
	Term Pro COM	55,00 €	109,80 €	mercredi 8 juin 2022

(\*) les tarifs de restauration sont déterminés en fonction d'une date théorique de départ en fin d'année. Si toutefois celle-ci devait être avancée un avoir vous sera établi, si elle devait être repoussée une facture complémentaire vous sera transmise.

Ticket repas externe à l'unité : **MAXI 2 repas par semaine sauf BTS** :

Ecole : Maternelle : 4,45 €      Collège, LGT, LP : 6,40 €      BTS : tarif Crous  
Primaire : 5,45 €      (2020/2021 : 3,30 €)

**GRILLE TARIFAIRE 2021/2022**  
(montant indiqué multiplié par 10)  
**HEBERGEMENT**

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> Terminale	L.P.		S.T.S
	6 <sup>è</sup> /5 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> /3 <sup>è</sup>		3 <sup>è</sup> Prépa Métiers	Bac prof	
<b>HEBERGEMENT</b> Pension (lundi au vendredi)	159 €	159 €	159 €	159 €	159 €	159 €
<b>Accueil dimanche soir</b> forfait	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €

**GRILLE TARIFAIRE 2021/2022**  
(montant indiqué multiplié par 10)  
**ETUDES / GARDERIE**

Classe de votre enfant	Garderie Maternelle	CP	Etudes Primaire CE1 à CM2	Etudes Collège		Etudes L.G.T. 2 <sup>nde</sup> /1 <sup>ère</sup> Terminale	Etudes L.P.	
				6 <sup>è</sup> /5 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> /3 <sup>è</sup>		3 <sup>è</sup> Prépa Métiers	Bac prof
<b>Etudes / Garderie</b>	<u>Gratuite</u>	14,00 €	19,30 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €

## ORGANISATION RENTREE et VACANCES SCOLAIRES

RENTREE DES CLASSES		
<b><u>ECOLE</u></b>	<b>Maternelle</b>	<p>Afin d'accueillir au mieux les enfants des classes de maternelle (TPS, PS, MS, GS) nous organisons une rentrée échelonnée sur deux jours.</p> <p>L'organisation des groupes se fera par ordre alphabétique afin que les fratries puissent faire leur rentrée ensemble.</p> <p>Le <b>jeudi 2 septembre</b>, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du <b>groupe A</b> entre 9h et 9h30.</p> <p>Le <b>vendredi 3 septembre</b>, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du <b>groupe B</b> entre 8h30 et 9h.</p> <p>Le <b>lundi 6 septembre</b>, nous accueillerons toute la classe.</p> <p style="text-align: center;">Voici la composition des groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GROUPE A : Initiale du nom de famille de A à K</li> <li>GROUPE B : Initiale du nom de famille de L à Z</li> </ul>
	<b>Elémentaire</b>	CP au CM2 : <b>jeudi 2 septembre à 8h30</b>
<b><u>COLLEGE</u></b>	<b><u>Jeudi 2 septembre</u></b>	<b><u>Vendredi 3 septembre</u></b>
	<p>9h30 – 16h45 : 6<sup>èmes</sup></p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h le jour de la rentrée</p>	<p>9h00 – 16h45 : 5<sup>èmes</sup></p> <p>9h30 – 16h45 : 4<sup>èmes</sup></p> <p>10h00 – 16h45 : 3<sup>èmes</sup></p>
<b><u>LYCEES</u></b>	<b><u>Jeudi 2 septembre</u></b>	<b><u>Vendredi 3 septembre</u></b>
	<p>9h30 : 3<sup>ème</sup> prépa métiers et 2<sup>ndes</sup> LGTP</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h</p> <p>14h30 : 1<sup>ères</sup> LGTP et BTS 1<sup>ère</sup> année</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 13h</p>	<p>9h30 : Term LGTP et BTS 2<sup>ème</sup> année</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h</p>
<b>Photo individuelle :                    secondaire 6 et 7 septembre</b> <b>   école 15 et 16 novembre</b>		

VACANCES SCOLAIRES		
Périodes	Ecole	Collège & Lycées
<b>TOUSSAINT</b>	Vendredi soir 22 octobre au lundi 8 novembre matin	
<b>NOEL</b>	Vendredi soir 17 décembre au lundi 3 janvier matin	
<b>HIVER</b>	Vendredi soir 4 février au lundi 21 février matin	
<b>PRINTEMPS</b>	Vendredi soir 8 avril au lundi 25 avril matin	
<b>FIN D'ANNEE</b>	Mardi soir 5 juillet	Selon niveaux et examens
<b>Jours de classe supplémentaires</b>	Mercredi 10 novembre	
<b>Jours non travaillés</b>	Vendredi 12 novembre et vendredi 27 mai	
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.		

Le projet éducatif de l'Institut Saint-Lô, établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine\* et associé par contrat avec l'État, définit les valeurs, les finalités éducatives et pastorales que nous souhaitons développer dans l'établissement. Il est enraciné dans le projet éducatif diocésain et s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

### **Pour une école de l'hospitalité\***

Accueillir chacun, quelles que soient ses origines, ses convictions religieuses ou politiques.  
Intégrer et accepter les différences pour mieux vivre ensemble dans un respect mutuel.  
Conduire les élèves sur le chemin de l'autonomie et de la responsabilité.  
Encourager la bienveillance dans un esprit de tolérance et de fraternité.

### **Un enseignement fondé sur un esprit d'ouverture**

Promouvoir toutes les formes de réussites en encourageant la créativité et l'ouverture sur le monde.  
Éveiller et développer l'esprit critique, le discernement, la curiosité et les talents propres à chacun.  
Accompagner chacun en fonction de ses aptitudes et de ses compétences, en valorisant le sens de l'effort.  
Diversifier les procédés pédagogiques pour favoriser la réussite du plus grand nombre, en intégrant en particulier les nouvelles technologies dans les pratiques d'enseignement.  
Accompagner chaque élève dans son projet d'orientation.

### **Pour que chacun puisse donner sens à sa vie**

Donner à tous la force de s'engager dans le monde en se mettant au service d'autrui.  
Croire en chacun en portant sur lui un regard d'espérance.  
Proposer une éducation éclairée par l'Évangile en découvrant le Christ et son message.  
Inviter à vivre des temps de célébration.

\* *Tutelle diocésaine* : autorité sous l'égide de l'Évêque du diocèse qui garantit l'authenticité évangélique de l'école.

\* *Hospitalité* : générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes. Propos repris par Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique, lors de l'interview de rentrée en août 2019.